

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2014 / 2015

Paris, le 16 juillet 2015

- **Poursuite de la croissance des activités touristiques au 3^{ème} trimestre 2014/2015**
- **Une activité immobilière conforme au cadencement anticipé des travaux de construction**

1] **Faits marquants**

Ouverture du Center Parcs Domaine des Bois aux Daims (département de la Vienne)

Le 29 juin 2015, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a ouvert son 5^{ème} Center Parcs en France dans le département de la Vienne. Le Domaine du Bois aux Daims, qui s'étend sur 264 hectares avec un « cœur animalier », compte 800 cottages dont 80% ont été vendus en bloc auprès d'investisseurs institutionnels de renom. Dès l'ouverture, le taux d'occupation s'est élevé à près de 100%.

Protocole d'accord avec le Groupe HNA Tourism

Le 2 juillet 2015, le Groupe HNA Tourism et le Groupe Pierre et Vacances-Center Parcs ont signé un protocole d'accord non engageant dans la perspective d'établir un partenariat stratégique pour développer principalement des concepts « all-weather » inspirés de Center Parcs, en Chine et sur d'autres marchés asiatiques, et éventuellement des projets de résidences urbaines, de résidences seniors et de stations de ski en Chine.

HNA Tourism et PVCP examineront également les possibilités de coopération pour proposer aux voyageurs chinois des packages touristiques dans les résidences et villages de PVCP déjà implantés en Europe, ou qui seront développés à l'international dans les destinations où HNA développera sa propre activité aérienne.

Projet du Center Parcs dans le département de l'Isère

Les arrêtés préfectoraux d'octobre 2014 autorisant le projet au titre de la Loi sur l'eau et de la Dérogation Espèces Protégées avaient fait l'objet de recours en novembre 2014.

Le 23 décembre 2014, le Tribunal Administratif de Grenoble s'est prononcé sur leurs demandes de référé suspension : seul l'arrêté relatif à la Loi sur l'eau avait été suspendu, ce qui avait conduit le Groupe à se pourvoir en cassation auprès du Conseil d'Etat.

Le 18 juin 2015, le Conseil d'Etat a annulé l'ordonnance du juge des référés du Tribunal Administratif de Grenoble du 23 décembre sur la suspension des travaux au titre de la loi sur l'eau.

Ce jour, le Tribunal Administratif de Grenoble annule l'arrêté relatif à la Loi sur l'eau au seul motif de la localisation des mesures compensatoires. Center Parcs de Roybon n'est donc pas remis en cause, le projet étant reconnu par le Tribunal « d'intérêt public impératif et majeur ». Le Groupe a décidé de faire appel, conforté sur le bien-fondé économique et environnemental du projet, et confiant sur l'issue judiciaire finale en se référant à la décision du Conseil d'Etat du 18 juin 2015.

2] Chiffre d'affaires¹

<i>en millions d'euros</i>	2014/2015	2013/2014	Evolutions	<i>Evolutions hors effets stock (*)</i>
Tourisme	272,9	267,1	+2,2%	
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	127,3	125,7	+1,3%	
- Center Parcs Europe	145,6	141,5	+2,9%	
dont chiffre d'affaires de location	178,9	177,1	+1,0%	+3,1%
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	86,2	86,8	-0,7%	+3,8%
- Center Parcs Europe	92,6	90,2	+2,6%	+2,5%
Immobilier	41,9	64,9	-35,4%	
Total 3^{ème} trimestre	314,8	332,0	-5,2%	
Tourisme	749,1	732,0	+2,3%	
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	371,1	366,4	+1,3%	
- Center Parcs Europe	378,0	365,6	+3,4%	
dont chiffre d'affaires de location	490,1	484,9	+1,1%	+3,1%
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	250,1	252,1	-0,8%	+3,2%
- Center Parcs Europe	240,0	232,9	+3,1%	+3,0%
Immobilier	216,4	161,9	+33,7%	
Total 9 mois	965,5	893,9	+8,0%	

(*) réduction nette du parc exploité liée à des désengagements de sites déficitaires (résidences Adagio Access notamment) et aux non-renouvellement de baux (sites mer principalement sur le 3^{ème} trimestre).

En normes IFRS, le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2014/2015 s'élève à 298,9 millions d'euros (265,1 millions d'euros pour les activités touristiques et 33,8 millions d'euros pour les activités immobilières), à comparer à 315,6 millions d'euros au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2013/2014 (260,2 millions d'euros pour le tourisme et 55,4 millions d'euros pour l'immobilier).

Le chiffre d'affaires et les indicateurs financiers commentés ci-après sont issus du reporting opérationnel, avec la présentation des co-entreprises en intégration proportionnelle.

- **Chiffre d'affaires touristique**

Au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires des activités touristiques s'élève à 272,9 millions d'euros, en croissance de 2,2% par rapport au 3^{ème} trimestre de l'exercice précédent.

Le **chiffre d'affaires de location** s'élève à 178,9 millions d'euros, en croissance de +1,0% à périmètre courant et de +3,1% retraité des effets stocks (incidence globale de -2,1% sur le chiffre d'affaires). Cette performance résulte essentiellement de la hausse des prix moyens de vente nets.

¹ Le chiffre d'affaires et les indicateurs financiers commentés dans ce communiqué sont issus du reporting opérationnel, avec la présentation des co-entreprises en intégration proportionnelle

- ✓ **Pierre & Vacances Tourisme Europe** y contribue à hauteur de 86,2 millions d'euros, affichant une croissance de +3,8% à périmètre constant, supérieure à celle des deux trimestres précédents.
Le chiffre d'affaires est en hausse sur l'ensemble des destinations mer, montagne et ville, avec une progression sensible de l'activité sur les ponts du mois de mai et de bonnes performances du label PV Premium.
- ✓ **Center Parcs Europe** y contribue à hauteur de 92,6 millions d'euros, en croissance de +2,5% hors l'incidence de l'ouverture du nouveau Domaine des Bois aux Daims, bénéficiant :
 - d'un fort rebond d'activité sur les Domaines français (hausse de chiffre d'affaires supérieure à 5%) après un 2^{ème} trimestre en retrait.
 - d'une hausse de l'activité de près de 1% dans les Domaines au BNG².

Le **chiffre d'affaires des autres activités touristiques** continue de progresser (+4,4%) bénéficiant :

- pour **Pierre & Vacances Tourisme Europe**, des bonnes performances des mandats de commercialisation, principalement en Espagne ;
- pour **Center Parcs Europe**, de la croissance des activités d'animation.

• **Chiffre d'affaires du développement immobilier**

Au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires du développement immobilier s'élève à 41,9 millions d'euros, principalement par la contribution du Center Parcs de la Vienne (10,8 millions d'euros), de Villages Nature (7,4 millions d'euros), et des Senioriales (14,3 millions d'euros).

Les **réservations immobilières** enregistrées à date auprès des investisseurs particuliers depuis le début de l'exercice représentent une centaine d'unités par mois, rythme comparable à celui enregistré sur la même période de l'exercice précédent.

3] **Perspectives**

Tourisme :

A ce jour, les **réservations touristiques** au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2014/15 sont en progression par rapport au même trimestre de l'exercice précédent :

- Retraite des effets stocks négatifs (dont l'incidence sur le chiffre d'affaires de l'été est estimée à environ -3,5%), l'activité à date sur le pôle Pierre & Vacances Tourisme Europe est en croissance, tirée par les destinations mer.
- Le pôle Center Parcs Europe bénéficie de la contribution du nouveau Center Parcs du Domaine des Bois aux Daims, qui connaît dès l'ouverture des taux d'occupation proches de 100%. Les réservations à date sur l'ensemble des autres Domaines sont en progression.

Compte tenu du portefeuille de réservations à date et de l'activité des trimestres précédents, le Groupe anticipe un chiffre d'affaires en croissance sur l'ensemble de l'exercice 2014/2015.

Immobilier :

Le Groupe confirme un chiffre d'affaires immobilier attendu sur l'ensemble de l'exercice 2014/2015 proche de celui de l'exercice précédent.

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté
+33 (0) 1 58 21 54 76
infofin@fr.groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier
+33 (0) 1 58 21 54 61
valerie.lauthier@fr.groupepvcp.com

² Belgique, Pays Bas, et Allemagne